



## Commission Territoriale d'organisation et d'arbitrage

### Compte rendu de réunion N°13 du Lundi 08 Janvier 2024

#### Personnes présentes :

Mattei Emilien, Grisel Jeremy

#### Assistent :

Rutily Léa, Casili Marie Luce

#### 1. Courriers reçus :

- Courrier reçu du HBCB : Mail transféré à Mr Max Giagheddu Référent U11-U13
- Courrier reçu du BHB : Mail transféré à Mr Max Giagheddu Référent U11-U13
- Courrier reçu du GFCA concernant le tournoi U13 : Dans l'attente du retour du club organisateur, le club de la JSB.

#### 2. Formation ETT :

**Dans le cadre du service au club, une formation d'animateur de handball sera proposée sur le premier trimestre 2024.**

**Je vous remercie de nous faire part du nom des personnes intéressées par cette formation. Un retour est souhaité avant le 15 janvier 2024.**

#### LIGUE CORSE DE HANDBALL



### **3. Coupe de France Régionale :**

Le tirage au sort a été effectué le vendredi 15 décembre à Corte, lors de l'AG Extraordinaire.

Les résultats :

HAC – JSB  
JSH – ASPV

- Demi-finale le week-end des 13/14 Janvier
- Finale régionale le **dimanche 21 janvier à 15h00 à Propriano**
- Journée 6 (13-14 janvier 2024) du championnat PNM reporté au week-end du 03/04 février 2024

### **4. Coupe de France Fédérale :**

Le match de barrage entre le GFCA et le HBC se déroulera le samedi 20 janvier 2024 à 16h au Cossec d'Ile Rousse.

Arbitrage : Borelli Johan et Grisel Jeremy  
Délégué : Mattei Emilien  
Responsable de salle : Zicchina Christophe  
Table de marque : Rutily Léa et Lenhen Cloé

### **5. Reports :**

Tournoi -11ans du 02/03 Décembre → **reporté au 13/14 Janvier 2024**

Match -18ans : AJC - BHB → **reporté au 13/14 Janvier 2024**

Match -18ans : AJC – GFCA → **reporté au 10/11 Février 2024**

Match -18ans : HJIR/HBC – ASPV → **reporté au 10/11 Février 2024**

Si accord des clubs, avis favorable de la CTOA. Les conclusions doivent être faite dans les plus bref délai.

### **6. Secrétaire club visiteur (OTM) :**

**Attention :** à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2024, les pénalités financières seront appliquées selon le règlement en vigueur.



## 7. Rappel règlement :

- A) **Je vous rappelle que conformément au règlement voté lors de la dernière assemblée générale, les stages organisés par les clubs ne doivent pas se tenir en même temps que ceux de la Ligue Corse s'ils concernent la même catégorie d'âge.**
  
- B) **Tout club souhaitant organiser un événement (match, tournoi) à obligation de remplir le document et de le renvoyer à la CTOA minimum 7 jours avant la date de celui-ci. Suite à l'AG 2023, les droits annuels sont inclus dans les frais d'engagement pour tout événement organisé.**
  
- C) **Lors des tournois -11ans et -13ans, en application du règlement de la CTOA, je vous rappelle qu'il est indispensable que les JAJ soient suivis par les animateurs EA et / ou Accompagnateurs EA afin que les sanctions disciplinaires puissent être recevables pour transmission à la commission de discipline.**
  
- D) **Concernant les anomalies feuilles de match pour les officiels de table non validé la CTOA proposera des sessions de formation avant Décembre 2023 pour régulariser les personnes en anomalie.**
  
- E) **Lors de tirage au sort sur les catégories jeunes (-15/-18) le match est arbitré en binôme.**

Je vous rappelle que les permanences téléphoniques de la CTOA sur la ligne 06.51.51.26.52 se feront le lundi de 14h à 18h, les mardi, mercredi et jeudi de 10h à 16h, et le vendredi de 10h à 14h.

Néanmoins, l'ensemble des demandes devront également faire l'objet d'un mail, depuis la boîte standardisée du club, vers celles de la CTOA ligue Corse :

Compétition : [5500000.coc@ffhandball.net](mailto:5500000.coc@ffhandball.net)

Arbitrage : [5500000.cta@ffhandball.net](mailto:5500000.cta@ffhandball.net)

### LIGUE CORSE DE HANDBALL